

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00011

Numéro SIREN : 817 220 114

Nom ou dénomination : CHAUSSURES CLYDE

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 2555

SAS CHAUSSURES CLYDE

12 square Saint John Perse
36000 CHATEAUROUX

817 220 114 RCS CHATEAUROUX

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU GREFFE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUILLET 2019

Exercice clos le 31 janvier 2019

SOMMAIRE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale
Ordinaire annuelle du 23 JUILLET 2019
(Approbation des comptes - Ex. 31/01/19)

NIORT

53 rue des Marais,
CS 18 421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 35

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 20116
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 41 80

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves
Cousteau - Bâtiment C
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 24 10 71

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale
du Bas Poitou
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. : 02 51 69 94 90

NANTES

3 Chemin du Pressoir
Chénaie
44100 NANTES
Tél. : 02 28 00 27 37

PARIS

65 Avenue Kléber
75116 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 40

SAINTES

7 Cours du Maréchal Leduc
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 74 99 53

ANGOULÊME

3 Avenue des Maréchaux
16000 ANGOULÊME
Tél. : 05 49 49 41 80

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2019	Net 31/01/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 288	4 488	3 800	2 013
Fonds commercial (1)	2 974 995		2 974 995	2 965 912
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	82 932		82 932	82 932
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	32 277	32 136	141	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860	6 860		
Autres immobilisations corporelles	2 799 494	2 441 541	357 954	449 491
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 508		52 508	52 508
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 957 370	2 485 025	3 472 344	3 552 856
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 401 081	110 015	2 291 066	2 159 082
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	32 149		32 149	88 775
Autres créances	410 400		410 400	348 629
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 785		60 785	57 675
Charges constatées d'avance (3)	13 179		13 179	26 295
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 917 594	110 015	2 807 579	2 680 455
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 874 964	2 595 040	6 279 924	6 233 312
(1) Dont droit au bail			895 883	994 975
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			948	268

Bilan passif

	31/01/2019	31/01/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	139 028	139 028
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 316 000	2 431 000
Report à nouveau	544	622
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 053	-115 077
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 987 519	3 005 572
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 256	100 256
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 256	100 256
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 478 614	1 363 211
Emprunts et dettes financières diverses (3)	433 656	470 468
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 182	649 378
Dettes fiscales et sociales	325 496	354 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 595	
Autres dettes	282 607	289 752
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 192 149	3 127 484
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 279 924	6 233 312
(1) Dont à plus d'un an (a)	586 164	746 752
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 605 985	2 380 732
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 202 332	872 444
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 444 641	248	5 444 889	6 058 734
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	5 444 641	248	5 444 889	6 058 734
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			149 297	224 260
Autres produits			44	283
Total produits d'exploitation (I)			5 594 230	6 283 277
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 286 908	3 468 325
Variations de stock			-136 853	191 931
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 580	22 837
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 179 701	1 243 604
Impôts, taxes et versements assimilés			81 021	83 023
Salaires et traitements			683 124	767 666
Charges sociales			181 206	180 947
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 350	212 507
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				10 559
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			110 015	105 146
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 670	4 811
Total charges d'exploitation (II)			5 547 722	6 291 355
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			46 508	-8 079
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			14 215	29 647
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 215	29 647
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-14 215	-29 647
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			32 294	-37 726

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		23 079
Sur opérations en capital	76 067	201 833
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	76 067	224 912
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 275	1 250
Sur opérations en capital	117 139	274 648
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		26 366
Total charges exceptionnelles (VIII)	126 414	302 264
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-50 347	-77 351
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	5 670 297	6 508 189
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 688 350	6 623 266
BENEFICE OU PERTE	-18 053	-115 077
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		23 076
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 927	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/02/2018 au 31/01/2019

Annexe

16

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLYDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 6 279 924 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 053 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères communiqués par les dirigeants, de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu. La valeur de réalisation est appréciée par les dirigeants.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 34 960 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En date du 16 Août 2018, les associés de la SAS CLYDE ont décidé de dissoudre la SARL LEENOA par anticipation et sans liquidation. Cette transmission universelle de patrimoine est devenue définitive à la date prévue, soit le 30 Septembre 2018. Sur le plan fiscal, la dissolution-confusion prend effet rétroactivement à la date du 1er Mars 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 008 063	66 024	99 092	2 974 995
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 222	2 049	1 051	91 220
Immobilisations incorporelles	3 098 285	68 073	100 143	3 066 216
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		26 493		26 493
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 617 221	2 884	101 828	2 518 277
- Matériel de transport	130 905	45 000	21 500	154 405
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 441	11 017	1 647	126 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 878 212	85 394	124 975	2 838 631
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		15		15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 508			52 508
Immobilisations financières	52 508	15		52 523
ACTIF IMMOBILISE	6 029 006	153 482	225 118	5 957 370

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	68 073	85 394	15	153 482
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	68 073	85 394	15	153 482
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	100 143	124 975		225 118
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	100 143	124 975		225 118

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2019
Éléments achetés	2 013 089
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	66 024
Total	2 079 113

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 277	262	1 051	4 488
Immobilisations incorporelles	5 277	262	1 051	4 488
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		26 352		26 352
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 211 711	114 242	92 812	2 233 141
- Matériel de transport	96 033	12 144	12 470	95 708
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 333	6 005	1 647	112 692
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 428 721	158 744	106 928	2 480 537
ACTIF IMMOBILISE	2 433 999	159 006	107 979	2 485 025

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 508 236 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 508		52 508
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 149	31 202	948
Autres	410 400	410 400	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 179	13 179	
Total	508 236	454 780	53 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	173 646
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 761
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	21 853
Total	197 260

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	100 256				100 256
Total	100 256				100 256
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

15

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 192 149 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 202 332	1 202 332		
- à plus de 1 an à l'origine	276 281	123 773	152 508	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 530			1 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 182	629 182		
Dettes fiscales et sociales	325 496	325 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 595	42 595		
Autres dettes (**)	714 733	282 607	432 126	
Produits constatés d'avance				
Total	3 192 149	2 605 985	584 634	1 530
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	214 486			
(**) Dont envers les associés	432 126			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 432 126 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		109 820	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		109 820	

15

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	207 825
CONGES A PAYER	60 847
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	19 604
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	692
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 818
Total	292 786

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 179		
Total	13 179		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exercices antérieurs	2 927	
Total	2 927	

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 197 184 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon sur compte courant avec clause de retour à meilleure fortune	197 184
Autres engagements donnés	197 184
Total	197 184
Dont concernant :	
Les dirigeants	197 184
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 024 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CHAUSSURES CLYDE

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social : 12 square Saint John Perse
36000 CHATEAUROUX

817 220 114 RCS CHATEAUROUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUILLET 2019

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 18 052,87 € de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Perte de l'exercice	-18 052,87 €
- Report à nouveau antérieur	544,32 €
- Prélèvement sur les autres réserves	18 000,00 €
<i>Ledit compte étant ramené de 2 316 000 € à 2 298 000 €</i>	
Total	491,45 €

Affectation :

- Report à nouveau	491,45 €
--------------------	----------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Michel KRILEWYER – Président

SAS CLYDE

Société par actions simplifiée au Capital de 500 000 €
RCS Châteauroux B 817 220 114

12 Square Saint John Perse
36000 CHATEAUROUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2019

Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie de Bordeaux
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Aquitaine et Parisienne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLYDE relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les actifs incorporels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

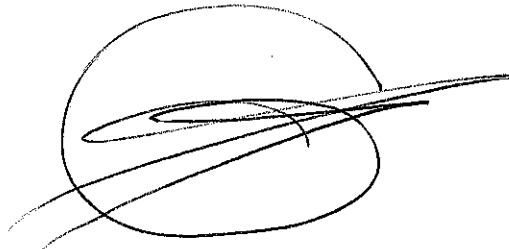
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Artigues-près-Bordeaux, le 9 juillet 2019

A.C.S.E.

Gilles DAURIAC

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal stroke extending to the right.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	31/01/2018	31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 288	4 488	3 800	2 013
Fonds commercial (1)	2 974 995		2 974 995	2 965 912
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	82 932		82 932	82 932
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	32 277	32 136	141	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860	6 860		
Autres immobilisations corporelles	2 799 494	2 441 541	357 954	449 491
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 508		52 508	52 508
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 957 370	2 485 025	3 472 344	3 552 856
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 401 081	110 015	2 291 066	2 159 082
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	32 149		32 149	88 775
Autres créances	410 400		410 400	348 629
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 785		60 785	57 675
Charges constatées d'avance (3)	13 179		13 179	26 295
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 917 594	110 015	2 807 579	2 680 455
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 874 964	2 595 040	6 279 924	6 233 312
(1) Dont droit au bail			895 883	994 975
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			948	268

Bilan passif

	31/01/2018	31/01/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	139 028	139 028
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 316 000	2 431 000
Report à nouveau	544	622
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 053	-115 077
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 987 519	3 005 572
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 256	100 256
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 256	100 256
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 478 614	1 363 211
Emprunts et dettes financières diverses (3)	433 656	470 468
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 182	649 378
Dettes fiscales et sociales	325 496	354 675
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 595	
Autres dettes	282 607	289 752
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 192 149	3 127 484
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 279 924	6 233 312
(1) Dont à plus d'un an (a)	586 164	746 752
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 605 985	2 380 732
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 202 332	872 444
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2019	31/01/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 444 641	248	5 444 889	6 058 734
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	5 444 641	248	5 444 889	6 058 734
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			149 297	224 260
Autres produits			44	283
Total produits d'exploitation (I)			5 594 230	6 283 277
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 286 908	3 468 325
Variations de stock			-136 853	191 931
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 580	22 837
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 179 701	1 243 604
Impôts, taxes et versements assimilés			81 021	83 023
Salaires et traitements			683 124	767 666
Charges sociales			181 206	180 947
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 350	212 507
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				10 559
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			110 015	105 146
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 670	4 811
Total charges d'exploitation (II)			5 547 722	6 291 355
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			46 508	-8 079
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			14 215	29 647
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 215	29 647
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-14 215	-29 647
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			32 294	-37 726

Compte de résultat (suite)

	31/01/2019	31/01/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		23 079
Sur opérations en capital	76 067	201 833
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	76 067	224 912
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 275	1 250
Sur opérations en capital	117 139	274 648
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		26 366
Total charges exceptionnelles (VIII)	126 414	302 264
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-50 347	-77 351
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	5 670 297	6 508 189
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 688 350	6 623 266
BENEFICE OU PERTE	-18 053	-115 077
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		23 076
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 927	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLYDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 6 279 924 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 053 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères communiqués par les dirigeants, de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu. La valeur de réalisation est appréciée par les dirigeants.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 34 960 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En date du 16 Août 2018, les associés de la SAS CLYDE ont décidé de dissoudre la SARL LEENOA par anticipation et sans liquidation.

Cette transmission universelle de patrimoine est devenue définitive à la date prévue, soit le 30 Septembre 2018.

Sur le plan fiscal, la dissolution-confusion prend effet rétroactivement à la date du 1er Mars 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/01/2018	31/01/2017	31/01/2016	31/01/2015
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 008 063	66 024	99 092	2 974 995
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 222	2 049	1 051	91 220
Immobilisations incorporelles	3 098 285	68 073	100 143	3 066 216
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		26 493		26 493
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 617 221	2 884	101 828	2 518 277
- Matériel de transport	130 905	45 000	21 500	154 405
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	117 441	11 017	1 647	126 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 878 212	85 394	124 975	2 838 631
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		15		15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 508			52 508
Immobilisations financières	52 508	15		52 523
ACTIF IMMOBILISE	6 029 006	153 482	225 118	5 957 370

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	68 073	85 394	15	153 482
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	68 073	85 394	15	153 482
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	100 143	124 975		225 118
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	100 143	124 975		225 118

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	2 013 089
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	66 024
Total	2 079 113

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	At décaissements l'exercice	Augmentations l'exercice	Immobilisations l'exercice	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 277	262	1 051	4 488
Immobilisations incorporelles	5 277	262	1 051	4 488
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		26 352		26 352
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 211 711	114 242	92 812	2 233 141
- Matériel de transport	96 033	12 144	12 470	95 708
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 333	6 005	1 647	112 692
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 428 721	158 744	106 928	2 480 537
ACTIF IMMOBILISE	2 433 999	159 006	107 979	2 485 025

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 508 236 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montants			
en euros			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 508		52 508
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 149	31 202	948
Autres	410 400	410 400	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 179	13 179	
Total	508 236	454 780	53 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Montants	
en euros	
FOURNIS.RRR A OBTENIR	173 646
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 761
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	21 853
Total	197 260

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	31/01/2018	31/01/2019	31/01/2018	31/01/2019
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	100 256			100 256
Total	100 256			100 256
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 192 149 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montants au 31/01/2018	Montants au 31/01/2019	Echéances plus d'un an	Echéances moins d'un an
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 202 332	1 202 332		
- à plus de 1 an à l'origine	276 281	123 773	152 508	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 530			1 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629 182	629 182		
Dettes fiscales et sociales	325 496	325 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 595	42 595		
Autres dettes (**)	714 733	282 607	432 126	
Produits constatés d'avance				
Total	3 192 149	2 605 985	584 634	1 530
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	214 486			
(**) Dont envers les associés	432 126			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 432 126 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montants au 31/01/2018	Montants au 31/01/2019	Echéances plus d'un an	Echéances moins d'un an
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		109 820		
Emprunts et dettes divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total		109 820		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	207 825
CONGES A PAYER	60 847
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	19 604
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	692
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 818
Total	292 786

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges constatées d'avance	Charges constatées d'avance
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 179	
Total	13 179	

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 100 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exercices antérieurs	2 927	
Total	2 927	

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 197 184 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon sur compte courant avec clause de retour à meilleure fortune	197 184
Autres engagements donnés	197 184
Total	197 184
Dont concernant :	
Les dirigeants	197 184
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 024 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.